

Le **pèlerinage** est accompagné du **signe de la porte sainte**, ouverte pour la première fois à la basilique Saint- Sauveur du Latran durant le Jubilé de 1423.

Elle évoque le passage que tout chrétien est appelé à effectuer **du péché à la grâce**.

Jésus a dit : « Moi, je suis la Porte » (Jn 10,7), pour montrer que personne ne peut accéder au Père sinon par lui.

Cette désignation que Jésus fait de lui-même atteste que « lui seul » est le Sauveur envoyé par le Père.

Il n'y a qu'une seule porte qui ouvre toute grande l'entrée dans la vie de communion avec Dieu, et cette porte, c'est **Jésus**, chemin unique et absolu de salut.

A lui seul on peut appliquer en toute vérité la parole du psalmiste :

« C'est ici la porte du Seigneur : qu'ils entrent, les justes ! » (Ps 118,20)

L'indication de la porte rappelle la **responsabilité** qu'a tout croyant d'en franchir le seuil.

Passer par cette porte signifie **professer** que Jésus-Christ est le Seigneur, en raffermissant notre foi en lui pour vivre la vie nouvelle qu'il nous a donnée.

C'est une décision qui suppose la **liberté de choisir** et en même temps le **courage d'abandonner** quelque chose, sachant que l'on acquiert la vie divine.

(cf. Mt 13,44-46)

Bulle d'indiction du Grand Jubilé de l'an 2000, 29 novembre 1998